

RECOMMANDATION

Conseil scientifique de l'Institut des Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes (INSIS)

Objet : Recommandation sur les dotations aux unités

En 2012 les unités du CNRS voient baisser leurs dotations, -25% en moyenne pour les unités de l'INSIS. Cette baisse s'ajoute à celles des années passées et met en péril l'existence des laboratoires en tant que communautés de recherche. Combinée à des règles comptables des plus strictes sur les fonds issus de financement "sur projet", fonds qui ne couvrent même pas les dépenses nécessaires pour remplir les engagements contractuels, cette baisse des dotations annonce la mise en extinction de toute politique scientifique, de toute prise de risque, de tout ressourcement.

Le CS de l'INSIS a entendu les explications budgétaires formulées par la direction du CNRS, se félicite de la clarté de la présentation, mais s'alarme du fatalisme affiché. Les démarches du CNRS auprès des agences, de l'ANR en particulier, pour que les financements couvrent au moins les coûts sont à encourager. Mais ces actions ne sauraient suffire pour faire vivre les activités de recherche libre. Pour le fonctionnement des laboratoires, pour rétablir un équilibre sain entre financements éphémères individualisés par projets et financements récurrents aux collectifs de travail, la direction du CNRS doit revendiquer une politique propre de financement de ses unités, appuyée sur une évaluation de qualité menée par le comité national. Pour les unités de l'INSIS qui ont par essence une forte activité partenariale, la proportion de crédits récurrents devrait être d'au moins 30% (hors salaires), ne serait-ce que pour garantir le ressourcement. Cette augmentation des moyens aux laboratoires ne doit pas se faire au détriment de l'emploi de titulaires.

Motion adoptée le 20 février 2012
14 votants
Vote : 14 oui, 0 abstention, 0 non

Mme Anne-Sophie BONNET- BEN DHIA
Présidente du CSI

Destinataire(s) :

- M. Alain FUCHS, président du CNRS
- M. Joël BERTRAND, directeur général délégué à la science du CNRS
- Mme Claudine SCHMIDT-LAINE, directrice de l'INSIS
- M. Bruno CHAUDRET, président du Conseil scientifique du CNRS
- M. Etienne BUSTARRET, président de la CPCN